



**MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION
DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT**

Le Vice-Premier Ministre

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE VICE-PREMIER MINISTRE,
MINISTRE DU PLAN, A L'OUVERTURE DU FORUM DE REDYNAMISATION DES
GROUPES THEMATIQUES SECTORIELS (GTS) DU 19 MARS 2025**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement, Chers Collègues,
Messieurs les Secrétaires Généraux de l'Administration Publique,
Monsieur le Représentant du Comité Exécutif du Groupe des Coordinations des
Partenaires (GCP),
Mesdames et Messieurs les Représentants des Missions Diplomatiques et des Organismes
Internationaux,
Messieurs les Délégués des Cabinets de la Présidence de la République et de la Primature,
Monsieur le Coordonnateur du Secrétariat d'Appui à la Coordinations des Groupes
Thématiques (SACGT),
Mesdames et Messieurs les Représentants de la Société civile, du Secteur privé, et des
organisations de la Jeunesse,
Messieurs les Experts Internationaux venus de Pays amis,
Mesdames et Messieurs les Experts, Cadres de l'administration et des autres structures du
Gouvernement,
Distingués invités,**

Permettez-moi d'abord de vous souhaiter la bienvenue dans ce beau cadre de l'Immeuble du
Gouvernement qui s'est disposé à nous accueillir afin d'y organiser les assises du Forum pour la
relance durable des activités des Groupes Thématiques Sectoriels (GTS).

Votre présence en ce lieu est une preuve évidente de l'intérêt que vous accordez au processus du
développement concerté de notre pays. Soyez-en tous vivement remerciés.

Aussi, je profite de cette même occasion pour saluer la présence, parmi nous, des délégations de la
République du **Mali** et de la République du **Sénégal**, qui ont accepté de venir partager avec nous
leurs expériences réussies en matière de gestion des espaces de concertation et des mécanismes de
coordination de l'aide au développement. Nous croyons fermement que leurs contributions aux
travaux de ce forum seront pour
nous autant de matériaux à exploiter en vue de l'édification d'un partenariat efficace au service du
développement de notre pays.

Bien plus, leur présence est une preuve tangible de l'engagement de la République Démocratique
du Congo de soutenir et de promouvoir la coopération sud-sud, la solidarité entre les peuples
africains ainsi que l'émergence de l'Afrique par les africains.

**Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,**

Comme nous le savons certainement, la recherche de l'efficacité de l'aide et du développement est une préoccupation de longue date. A ce jour, elle nécessite impérativement une concertation permanente entre le Gouvernement et ses Partenaires au développement.

En RDC, cette préoccupation a été prise en charge par des Groupes Thématiques Sectoriels institués par le Décret N°13/011 du 09 avril 2013.

En effet, ils constituent un espace formel de concertation entre le Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, la société civile, le secteur privé et les institutions d'appui à la démocratie sur les politiques et stratégies de développement, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des programmes sectoriels ainsi que sur l'efficacité de l'aide au développement à travers notamment l'alignement aux priorités nationales et une meilleure division du travail entre les partenaires techniques et financiers.

Aux termes de l'article 3 du Décret précité, les Groupes Thématiques Sectoriels ont pour attributions :

- Apporter l'appui à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation de la stratégie nationale de développement ;
- Accompagner les ministères sectoriels dans l'élaboration, la mise en œuvre et suivi-évaluation de leurs politiques, stratégies et programmes de développement ;
- Assurer l'appropriation des politiques, des stratégies et des programmes de développement par les différentes parties prenantes ;
- Rechercher et coordonner les financements pour la mise en œuvre des stratégies et programmes de développement ;
- Mettre en œuvre la Déclaration de Paris, l'Agenda d'Accra, l'Agenda de Kinshasa, le Partenariat de Busan et autres Accords visant l'efficacité de l'aide au développement.

S'ils ont été régulièrement opérationnels, il y a cependant lieu de relever que depuis un certain temps, bien de ces Groupes Thématiques Sectoriels n'ont plus rempli leur mission de manière satisfaisante. Les conséquences liées à cette situation sont nombreuses parmi lesquelles on peut citer de manière particulière:

- le déficit criant de dialogue formel entre le Gouvernement et ses Partenaires ainsi qu'une faible contribution aux résultats du développement, entraînant un manque de cohérence dans la mobilisation de l'aide au développement et des interventions non coordonnées des partenaires dans l'accompagnement des institutions de la République ;
- Une multipolarisation des cadres de conception et d'exécution des politiques, stratégiques et programmes de développement ;
- Une mise en œuvre non coordonnée des politiques, des stratégies et des programmes de développement entraînant un manque de rationalité et, le plus souvent, un double emploi dans la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;

C'est pour cette raison qu'en ma qualité de Président du Comité de Pilotage des Groupes Thématiques Sectoriels, j'ai présidé le 21 novembre 2024, une réunion du Comité de Pilotage regroupant l'ensemble des Ministres Présidents des différents Groupes Thématiques Sectoriels que je profite de remercier pour leur participation. Cette réunion a permis de produire une Feuille de route des activités des Groupes Thématiques pour l'année 2025 et dont le présent Forum est une étape importante.

Dans cette même perspective, il y a lieu de saluer le travail abattu par le Groupe Thématique Sectoriel Climat des Affaires, Partenariat Public-Privé, Promotion des Investissements et de l'Emploi qui a conduit les travaux d'élaboration de la nouvelle Feuille de route des mesures et réformes gouvernementales d'amélioration du climat des affaires jusqu'à son adoption par le Conseil des ministres lors de la réunion du 21 février 2025.

C'est dans ce même cadre que se poursuit, sous la supervision de Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, Judith SUMINWA TULUKA, le processus d'élaboration du Plan Stratégique Pluriannuel d'amélioration du climat des affaires en exécution de l'instruction de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO donnée lors de la 2ème réunion du Conseil des ministres du 21 juin 2024.

Je profite de cette occasion pour saluer les autres Groupes Thématiques Sectoriels qui ont réalisé des activités diverses ainsi que l'engagement de leurs Présidents (merci chers Collègues) de vivifier leurs Groupes Thématiques Sectoriels respectifs.

**Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,**

Notre pays se trouve dans un contexte marqué à la fois par la quête permanente du développement et par une agression injuste à répétition à l'Est de notre Pays aux conséquences incalculables sur notre économie. Dès lors réaliser une analyse approfondie de la situation des Groupes Thématiques Sectoriels en tant que cadre opérationnel de la mise en œuvre des politiques, stratégies et programmes de développement afin d'y apporter des solutions urgentes et idoines devient une impérieuse nécessité.

Cette démarche est appelée à se traduire par la formulation des propositions d'actions ou des réformes concrètes pour une relance durable des activités des Groupes Thématiques Sectoriels ; ce qui permettra, par ailleurs, de conférer à ces derniers l'efficacité nécessaire recherchée, afin qu'ils arrivent à apporter, avec satisfaction, des réponses appropriées aux grands défis de développement de la République Démocratique du Congo.

Heureusement que le Forum que nous lançons aujourd'hui nous offre cette excellente opportunité. Nous sommes convaincus, au regard de l'expertise mobilisée à cet effet, que ces travaux vont se conclure par la formulation des recommandations pertinentes, assorties des délais contraignants de mise en œuvre ; et cela, dans la perspective d'une plus grande contribution des Groupes Thématiques Sectoriels aux résultats du développement.

Aussi, est-il indispensable de souligner ici l'attention particulière qui devra être accordée à un volet important de vos travaux. Il s'agit de l'approche Nexus. En effet, le contexte de crise prolongée et des catastrophes naturelles dans certaines provinces de la République Démocratique du Congo requiert une collaboration renforcée entre les acteurs humanitaires, de développement et de paix (HDP) pour en assurer une prise en charge holistique satisfaisante.

A ce jour, le Nexus a été appliqué dans trois provinces pilotes (le Kasai, le Kasai Central et le Tanganyika). Cet effort est appelé à se poursuivre en vue de promouvoir cette approche dans les autres provinces se trouvant dans une situation quasi similaire. Pour en assurer l'efficacité

nécessaire, ce processus exige assurément un portage politique, un ancrage gouvernemental au niveau central ainsi que la mise en place des mécanismes de collaboration avec les coordinations provinciales du Nexus.

A ce sujet, nous attendons de votre part des propositions concrètes pour une prise en charge convenable de cette thématique transversale tant au niveau central que celui des provinces.

**Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,**

Je ne saurais clore mon propos sans remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'organisation de ce Forum et particulièrement les Experts du Secrétariat d'Appui à la Coordination des Groupes Thématiques (SACGT), structure technique du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide de développement ainsi que le Groupe de Coordination des Partenaires (GCP) pour son appui technique et financier fort appréciable.

Sur ce, je déclare ouverts les travaux du Forum de redynamisation des Groupes Thématiques Sectoriels.

Je vous remercie.